



Vol. 2, No. 16, June 29, 2009

Arbitration Hearing Successfully Concluded

At long last, the arbitration proceedings between the AJC and Treasury Board came to a conclusion last week. The Association's submissions during the hearing were advanced very capably by our counsel, Dougald Brown, with the consistent support of the Negotiations Team. By and large, we believe the hearing went well. Our proposals were seen as, we think, both reasonable and measured. We can honestly say that no stone was left unturned. The matter is now in the hands of the arbitration board members, who have reserved to consider the respective positions of the parties.

When Will The Arbitral Award Be Released And Implemented?

The arbitration board remarked during the proceedings that they would hope to have an award released in the short term. We took this as a positive sign that they are mindful of the inordinate delay that has amassed since this round of collective bargaining began several years ago. Once the arbitral award is issued, there will be a period for its implementation. In our proposal, we have requested 30 days. Conversely, the employer is seeking 150 days. The *PSLRA* states that the implementation period for a collective agreement shall be 90 days if the parties cannot agree, which would therefore appear to set the schedule. However, there is a very strong possibility that Treasury Board will seek to further push back the rolling out of the award by appealing to the Public Service Labour Relations Board for an

Vol. 2, No. 16, 29 juin 2009

Une audition d'arbitrage réussie

Il était grand temps. La procédure arbitrale entre l'AJJ et le Conseil du Trésor s'est terminée la semaine passée. M. Dougald Brown, notre conseiller juridique, aidé de l'Équipe de négociations, a su admirablement présenter les soumissions de l'Association lors de la procédure d'arbitrage. Nous croyons dans une large mesure que l'audition s'est bien déroulée et que nos propositions ont été jugées à la fois raisonnables et modérées. Nous pouvons affirmer en toute honnêteté que nous avons remué ciel et terre. L'affaire est maintenant entre les mains des membres du conseil d'arbitrage, qui se pencheront sur les prises de position respectives des parties.

Quand la décision arbitrale sera-t-elle rendue et mise en œuvre ?

Le conseil d'arbitrage a fait savoir durant la procédure d'arbitrage qu'il espérait rendre la décision arbitrale à court terme. Selon nous, il s'agit là d'un signe encourageant que le conseil est conscient du retard excessif que nous accusons depuis le commencement de cette ronde de négociation collective il y a plusieurs années de cela. Dès que la décision arbitrale sera rendue, une période de mise en œuvre sera prévue. Nous avons demandé dans notre proposition une période de mise en œuvre de 30 jours. Quant à l'employeur, il demande 150 jours. En vertu de la *LRTFP*, la période de mise en œuvre est de 90 jours si les parties ne peuvent s'entendre, ce qui semblerait donc établir la

extension. We would, of course, strenuously resist such a motion. We have waited longer than most and long enough. Having said all of that, the best case scenario remains that we will have our retroactive pay in hand by the fall, but it will mostly depend on when the arbitration board provides its ruling and whether Treasury Board receives an extension to 150 days.

What's Next?

As this will be our first collective agreement, it is essential that we familiarize ourselves with the newly enshrined terms and conditions of our employment. There will be a number of administrative issues that accompany compensation, leave, benefits and grievance procedures. Thus, the Governing Council will confer over the summer months to learn the collective agreement, inside and out. Our regional representatives will be up to speed, and ready to assist you as the first-point of contact for information when questions arise. We are committed to hitting the pavement running.

In bringing arbitration to a close last week, this Association has shown its resilience. We were certainly confronted with our share of adversity over the last couple of months. We met those challenges squarely, and have turned the page on what was a difficult chapter. We are now ready to move on, stronger, wiser and more effective.

Marco Mendicino

période de mise en œuvre. Par contre, il est très possible que le Conseil du Trésor cherche à reporter la mise en œuvre de la décision arbitrale en demandant une prolongation à la Commission des relations de travail dans la fonction publique. Nous nous opposerons, bien sûr, à une telle requête. Nous avons fait montre de plus de patience qu'il n'en fallait et assez longtemps. Ceci étant dit, dans le meilleur des cas, nous aurons notre salaire rétroactif en main d'ici l'automne, mais cela dépendra largement de la date où le conseil d'arbitrage rendra sa décision et du fait que le Conseil du Trésor obtienne ou non une prolongation jusqu'à 150 jours.

Et ensuite?

Comme il s'agira de notre première convention collective, il est essentiel que nous nous familiarisions avec les modalités de notre emploi nouvellement enchâssées. Il y aura par ailleurs plusieurs dossiers d'ordre administratifs touchant la rémunération, les congés, les avantages sociaux et les procédures de règlement des griefs. Le conseil d'administration s'entretiendra de la convention collective au cours de l'été afin de la connaître à fond. Nos représentants régionaux seront au fait des choses et prêts à vous aider en tant que première source d'information sur les questions qui surgissent. Nous nous engageons à être prêts.

En mettant fin à la procédure d'arbitrage la semaine passée, l'Association a montré qu'elle a du ressort. Nous avons certainement eu notre lot d'adversité au cours des deux derniers mois. Nous avons su résolument affronter ces défis et tourner la page sur un chapitre difficile. Nous sommes maintenant prêts à aller de l'avant, plus forts, plus sages et plus efficaces.

Marco Mendicino